

Paris, le 5 octobre 2023



à l'attention de Monsieur Gabriel ATTAL,
Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

Monsieur le Ministre,

Je vous sollicite par la voix de Monsieur le député, David VALENCE, ancien Maire de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges.

Votre visite officielle dans la patrie de Jules Ferry est l'occasion de porter à votre connaissance une disparité qui concerne l'enseignement. Il existe aujourd'hui un Pass Éducation, dispositif réservé aux personnels de l'Éducation nationale et refusé aux enseignants artistiques : un professeur d'arts plastiques, par exemple, ne bénéficie pas de la gratuité d'entrée dans un musée national à laquelle a droit un professeur de dessin au collège.

Empêché par la séparation des fonctions publiques, ce Pass est dénié aux 25 000 agents territoriaux d'enseignement artistique alors qu'il fait écho au cœur de leurs missions.

En ma qualité de Secrétaire Général du SNEA-UNSA (Syndicat national des enseignants et artistes), je porte à votre attention cette revendication. Je suis persuadé, Monsieur le Ministre, que votre autorité saura apporter une réponse positive à cette mesure en faveur du rapprochement de la Culture et de l'école.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à ma demande, je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Luc BARTOLI
Secrétaire Général